

Renseignements sur le dossier

Date de l'ordonnance: (jj/mm/aaaa) _____

Nom du dossier: _____

Dossier du tribunal/Dénonciation/
Mise en accusation n°:

Fonctionnaire judiciaire qui préside: _____

Adresse du tribunal: _____

Date(s) de l'instance: (jj/mm/aaaa) _____

- Instance: Cour de justice de l'Ontario Cour supérieure de justice
- Type d'instance: Droit civil Droit criminel Droit de la famille Tribunal de la première comparution
- LSJPA LIP Autre: _____ (Précisez)

Le cas échéant, j'aimerais recevoir un enregistrement séparé de l'interprétation simultanée qui a été fournie : Oui Non
Remarque : Il n'y a pas de frais supplémentaires pour cette demande.

Renseignements sur la personne qui demande l'accès

Veillez cocher la case qui convient :

- Partie/Accusé (ordonnance judiciaire exigée pour les affaires de CJO) Membre du public (ordonnance judiciaire exigée) Conseil de la magistrature de l'Ontario Conseil d'évaluation des juges de paix

Poursuivant commis au dossier:

Médias:

- Poursuivant fédéral Sur la liste commune des médias autorisés à avoir accès aux enregistrements judiciaires numériques
- Poursuivant provincial Pas sur la liste commune des médias autorisés à avoir accès aux enregistrements judiciaires numériques (ordonnance judiciaire exigée)
- Poursuivant municipal
- Autre (ordonnance judiciaire peut être exigée) : _____ (Précisez)

Nom: _____ Organisme/Cabinet: _____
(Nom, prénom) (le cas échéant)

Adresse: _____ Ville: _____ Code postal: _____

Courriel: _____ N°s de téléphone: _____
(tous les numéros possibles)

Date demandée: (jj/mm/aaaa) _____

Frais d'enregistrement numérique pour les affaires de la
COUR SUPÉRIEURE DE JUSTICE

- Enregistrement d'un seul jour par cas** : pour une demande d'enregistrement d'un seul jour, par cas :
 - 23 \$ (quelle que soit la longueur de l'instance de ce jour)
- Enregistrements de plusieurs jours par cas** : pour une demande d'enregistrements de plusieurs jours, par cas :
 - 22 \$ pour le premier jour demandé (quelle que soit la longueur de l'instance de ce jour)
 - 11 \$ pour chaque jour supplémentaire demandé pour le même dossier (quelle que soit la longueur de l'instance de chaque jour)*

* Pour que les droits de 11 \$ s'appliquent, la commande d'enregistrements numériques de plusieurs jours doit être reçue le même jour et toutes les instances visées doivent avoir eu lieu, de sorte que la demande puisse être traitée comme une seule transaction.

Frais d'enregistrement numérique pour les affaires de la
COUR DE JUSTICE DE L'ONTARIO

- Enregistrement d'un seul jour par cas** : pour une demande d'enregistrement d'un seul jour, par cas :
 - 22 \$ (quelle que soit la longueur de l'instance de ce jour)
- Enregistrements de plusieurs jours par cas** : pour une demande d'enregistrements de plusieurs jours, par cas :
 - 22 \$ pour le premier jour demandé (quelle que soit la longueur de l'instance de ce jour)
 - 10,50 \$ pour chaque jour supplémentaire demandé pour le même dossier (quelle que soit la longueur de l'instance de chaque jour)*

* Pour que les droits de 10,50 \$ s'appliquent, la commande d'enregistrements numériques de plusieurs jours doit être reçue le même jour et toutes les instances visées doivent avoir eu lieu, de sorte que la demande puisse être traitée comme une seule transaction.

RÉSERVÉ AUX FONCTIONNAIRES JUDICIAIRES (LORSQU'UNE ORDONNANCE DU TRIBUNAL EST REQUISE)

Date: _____

L'ordonnance est rendue autorisant l'accès à un enregistrement sonore numérique

La demande doit être entendue en cour

Signature du fonctionnaire judiciaire qui préside

Signature du fonctionnaire judiciaire qui préside

Cour supérieure de justice/Cour de justice de l'Ontario

Engagement envers la Cour pour avoir accès à des enregistrements judiciaires numériques

A. Sélectionnez la case qui convient pour identifier l'auteur de la demande :

- | | |
|---|---|
| <input type="checkbox"/> Partie/Accusé (partie à l'instance) | <input type="checkbox"/> Poursuivant commis au dossier (fédéral, provincial et municipal) |
| <input type="checkbox"/> Membre des médias : en vertu d'une ordonnance judiciaire | <input type="checkbox"/> Membre du public : en vertu d'une ordonnance judiciaire |
| <input type="checkbox"/> Membre des médias : Sur la liste commune des médias autorisés à avoir accès aux enregistrements judiciaires numériques | <input type="checkbox"/> Autre : _____ |

B. À remplir et lire seulement si l'auteur de la demande est le représentant d'un organisme :

Je soussigné(e), _____ (écrire lisiblement), représentant de
_____ (nom de l'organisme), confirme que :

- je suis autorisé(e) à signer le présent engagement au nom de la société ou de l'organisme cité ci-dessus.
- je comprends que le présent engagement me lie personnellement et lie cette société ou cet organisme.

C. Tous les auteurs d'une demande doivent remplir et lire la section suivante :

1. Je soussigné(e), _____ (écrire lisiblement), confirme ce qui suit :

a) L'enregistrement numérique m'est remis uniquement pour l'une ou l'autre des raisons suivantes :

- Compléter ou remplacer les notes manuscrites prises pendant l'instance judiciaire;
- Me permettre d'écouter l'instance judiciaire suivante à laquelle je n'ai pas pu assister en personne :
_____ (nom de l'affaire) le
date(s) : _____;
- Me préparer à l'instance judiciaire dans ce dossier;
[remarque : l'utilisation de l'enregistrement numérique à cette fin est réservée à une partie, à un accusé ou au poursuivant commis au dossier.]
- L'accès est autorisé conformément à une ordonnance judiciaire.

b) Toute autre utilisation de l'enregistrement numérique est interdite sans ordonnance du juge qui préside ou d'un juge de la Cour.

2. Je comprends et j'accepte que l'enregistrement numérique qui me sera remis conformément à la présente demande le soit aux conditions suivantes :

- J'ai lu et je comprends [l'article 136 de la Loi sur les tribunaux judiciaires, L.R.O. 1990, ch. C.43](#), y compris que quiconque contrevient à cet article est coupable d'une infraction et passible, sur déclaration de culpabilité, d'une amende d'au plus 25 000 \$ et d'un emprisonnement d'au plus six mois, ou d'une seule de ces peines.
- Je ne publierai pas, ni ne diffuserai, reproduirai ou autrement distribuerai l'enregistrement numérique, y compris des annotations dans le fichier sonore, de quelque façon que ce soit.
- Je ne copierai pas, ni ne sauvegarderai, téléchargerai ou chargerai l'enregistrement numérique.
- Je n'autoriserai et n'aiderai personne à publier, diffuser, reproduire ou distribuer l'enregistrement numérique, y compris des annotations dans le fichier sonore, de quelque façon que ce soit.
- Je ne remettrai pas l'enregistrement numérique ou des copies de l'enregistrement numérique, sous n'importe quel format, à un tiers.
- Si une ordonnance d'exclusion de témoins a été rendue dans l'instance, je ne divulguerai pas le contenu de l'enregistrement numérique à un témoin potentiel qui n'a pas témoigné.
- Je reconnais que mes notes, transcriptions ou documents semblables que je produis en utilisant un enregistrement numérique ne constituent pas des transcriptions judiciaires ou un dossier judiciaire, et je ne déclarerai pas qu'ils constituent des transcriptions judiciaires ou des dossiers judiciaires.
- Lorsque l'enregistrement numérique n'est pas utilisé pour l'objectif autorisé en vertu de l'engagement, je le conserverai dans un endroit sécurisé à l'abri des gens.
- Je détruirai l'enregistrement numérique et le rendrai inutilisable, dès que j'aurai atteint l'objectif pour lequel l'enregistrement numérique m'a été remis.

Signature

Date (jj-mm-aaaa)